MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le ministre

Paris, le 09 NOV. 2026

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité appeler mon attention sur les modalités de commémoration du 11 novembre au sein des territoires d'Alsace et de Moselle, et je vous en remercie.

Sensible à votre démarche, je tiens à vous assurer de mon entière attention à ce que les commémorations scolaires s'organisent dans des conditions respectueuses de la mémoire locale et de la diversité des réalités historiques qui ont marqué notre territoire.

Pour cette raison, mes équipes ont rappelé à plusieurs reprises, notamment par le biais d'échanges avec les référents académiques mémoire et citoyenneté ainsi que d'une foire aux questions dédiée, que la notion « Morts pour la France », travaillée avec les élèves, n'exclut en aucune manière les particularités de l'Alsace et de la Moselle.

Le guide d'accompagnement et les FAQ consacrés à l'organisation des commémorations rappellent ainsi que la cérémonie permet d'aborder avec les élèves la notion consacrée de « Morts pour la France ». Instituée par la loi du 2 juillet 1915, cette notion honore les militaires morts au combat ou des suites de la guerre, ainsi que, par extension, certains civils décédés du fait de la guerre. Elle s'est progressivement étendue à un ensemble plus large de civils et militaires et rend désormais hommage aux morts des conflits d'aujourd'hui.

Si la notion de « Morts pour la France » ne s'applique pas aux morts de la Grande Guerre des territoires alsaciens et mosellans, elle a, en revanche, été étendue aux 1 300 soldats alsaciens et mosellans morts sous uniforme allemand durant la Seconde Guerre mondiale. Dans ces territoires, beaucoup de monuments aux morts comportent souvent la formule « à nos morts » et sont exempts de noms. Ces spécificités, liées à l'histoire locale, doivent être prises en compte dans la réflexion pédagogique préalable et la préparation des cérémonies. Elles peuvent faire l'objet d'une contextualisation et d'un travail approfondi sur l'histoire de ces localités, afin de permettre aux élèves de saisir toute la complexité des épreuves qui ont forgé la Nation.

.../...

Monsieur Eric MUTSCHLER
Président de Unsri Gschicht
8 Rue des Cigognes
68140 Munster

Référence : MEN-D2026-013776/DM

La prise en considération des particularités de nos territoires et de leur histoire singulière est au cœur des enseignements portés par l'École. C'est bien le rôle de nos professeurs que de proposer des contenus d'apprentissage adaptés à leurs élèves, à même de décrire la complexité du réel.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Édouard GEFFRAY